

Modèle pour corporal

Constat d'État, diagnostic et rapport d'intervention



Vue d'ensemble face

Titre. Modèle pour corporal

Datation Louis-Philippe (1830-1848)

41*32 cm (dimensions de l'œuvre décadrée)

Mobilier national

Responsable juridique de l'œuvre : Hervé Lemoine, directeur

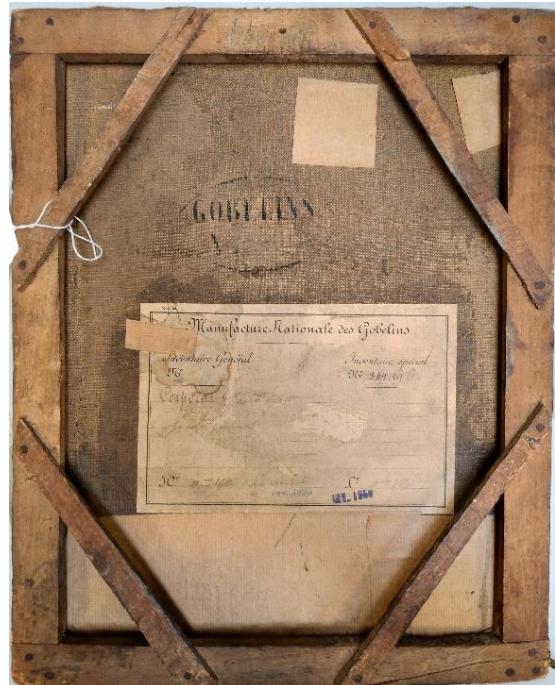
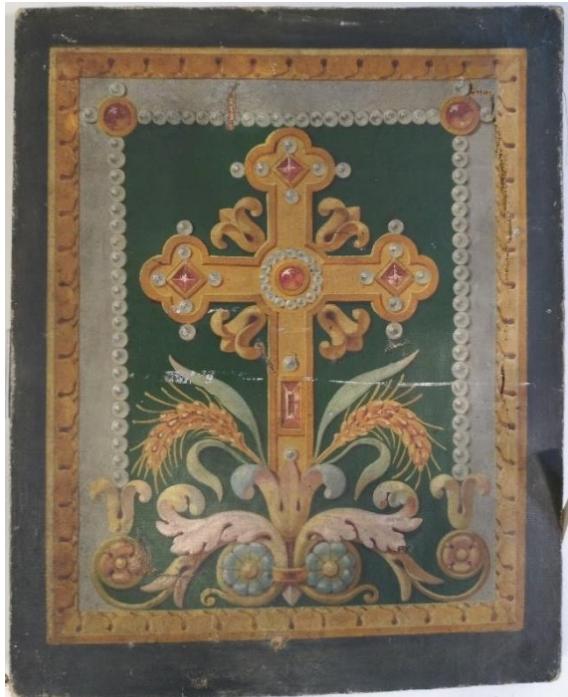
Responsable de l'œuvre : Clara Terreaux, inspectrice des collections

Numéro d'inventaire : GOB/269/014

Numéro de dépôt Inp : Inp 2021-160

Elève restaurateur : Quitterie de Charrette

Face et revers avant restauration



Sommaire

| | |
|---------------------------------------|---|
| <u>I - Constat d'état</u> | 3 |
| <u>II- Diagnostic</u> | 6 |
| <u>III- Proposition de traitement</u> | 6 |
| <u>IV- Rapport d'intervention</u> | 6 |

I - Constat d'état

I.1 Identification et caractérisation des matériaux

Le châssis : Il s'agit d'un châssis en bois, fixe, rectangulaire, dont l'assemblage à mi-bois est maintenu par des clous. Il est doté de quatre écharpes et d'un chanfrein d'environ 1 mm de hauteur. Le châssis mesure 32,7 cm de large pour 40,5 cm de hauteur et 2,8 cm de section pour 1,8 cm d'épaisseur.

La toile : fibres libériennes tissées en armure toile ; moyennement serrée et fine avec une contexture de 14 fils par cm² dans le sens chaîne qui correspond au sens vertical et 12 fils par cm² dans le sens trame. La lisière de la toile est visible sur un des chants. Le maintien au support est fait à l'aide de semences.

La couche picturale : Une couche de préparation claire se laisse deviner au niveau des déchirures de la toile. Sur cette couche de préparation a été esquissé un dessin à la mine de plomb. Il est visible dans certains détails du cadre jaune et de la croix centrale. Le peintre a travaillé en jus pour réaliser les cadres jaune et gris, en demi-pâte pour le reste du tableau avec des empâtements sur le reflet des perles.

Le cadre : L'œuvre a été confiée à l'Inp sans cadre.

Eléments rapportés : étiquette en papier sur le dos de la toile comportant le numéro d'inventaire, le titre de l'œuvre et la mention « Manufacture des Gobelins » ; un cachet à l'encre des Gobelins ; quatre pièces de papier kraft dont le plus grand mesure 10×32 cm.



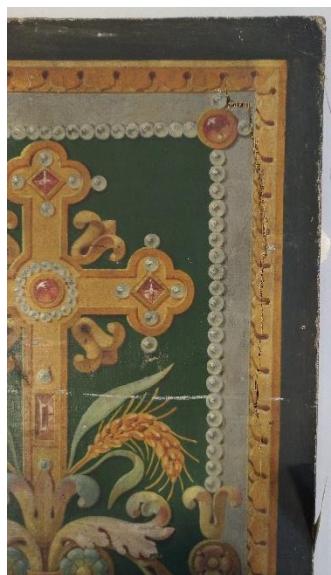
I.2 Caractérisation des altérations

Le châssis : Le châssis est avant tout poussiéreux et encrassé. Il est voilé et présente en partie basse une longue fente.



La toile :

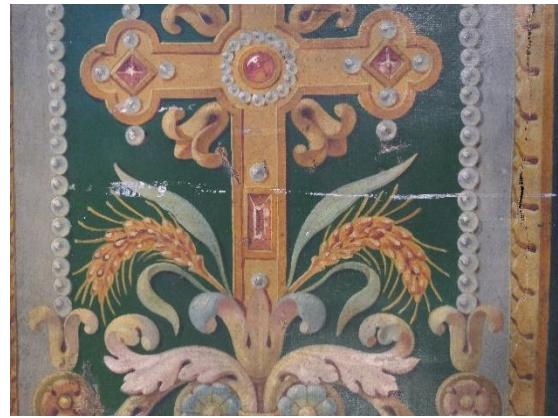
État structurel : Suite à sa fixation au châssis, des guirlandes de tension se sont formées sur la toile. La cohésion de la toile est mauvaise. La toile est cassante, et déchirée à plusieurs endroits notamment dans les angles. Une déchirure rectiligne, parallèle au bord senestre, la traverse sur 24 cm. L'accrochage est précaire et au bord de la rupture.



État de surface : La toile est poussiéreuse et encrassée, oxydée autour des semences. A l'arrière, des auréoles et des coulures sont visibles ainsi que des traces d'anciennes consolidations au papier kraft.



La couche picturale : Comme le châssis et la toile, la couche picturale est encrassée. Dans l'ensemble, la cohésion de la couche picturale est plutôt bonne. En partie haute, un réseau de craquelures d'âge s'est formé. Autour des déchirures, on note de nombreuses lacunes. Des pertes de matière importantes sont aussi à relever sur les arêtes. Un trait de peinture blanche barre la composition dans son sens horizontal.



II- Diagnostic

La cohésion de la toile est très mauvaise et nécessite un traitement de restauration : une consolidation et une remise en tension.

III- Proposition de traitement

Les traitements proposés sont : une dépose des matériaux contraignants ; une consolidation par le comblement des lacunes et déchirures ; un doublage et une remise en tension de la toile.

IV- Rapport d'interventions

En premier lieu, les zones fragiles ont été protégées à l'aide de papier maïs pour le revers de la grande déchirure latérale et de papiers de protection appliqués sur la face au niveau des lacunes et déchirures.



Premières actions de stabilisation :

La toile a été déposée de son châssis qui a été décrassé à l'eau à l'aide de spalter et d'éponges puis mis sous poids pour retrouver sa planéité.



Toile démontée

Refixage par la face :

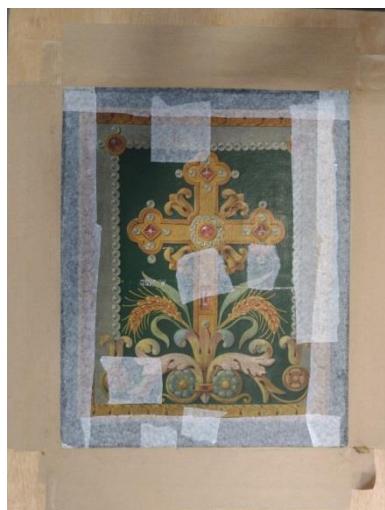
localisé au niveau des arêtes, avec de la colle d'esturgeon à 4%.

Mise sous tirants et cartonnage :

Pour préparer la mise sous tirants, les chants de la toile ont été aplatis à la spatule chauffante avec au préalable une humidification à l'éponge.



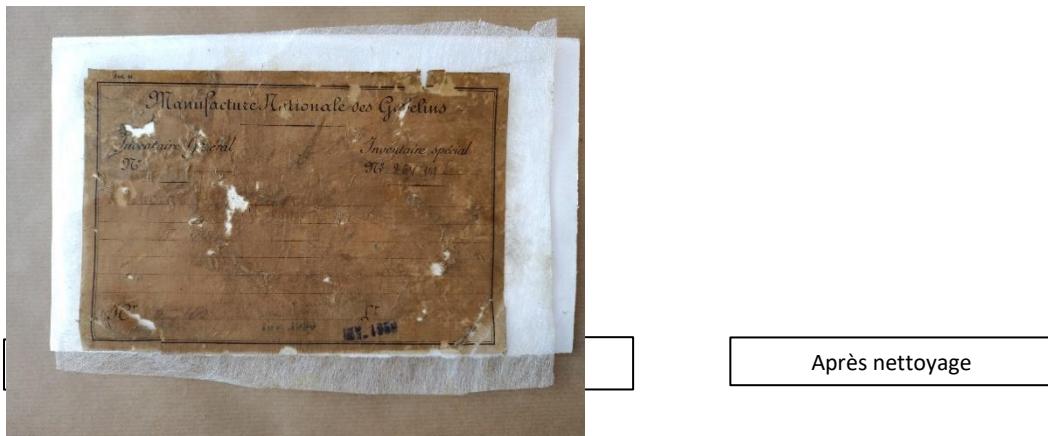
Mise sous tirants en kraft, avec un mélange Tylose 4% et colle de pâte (50/50).



Premier cartonnage avec du papier Bolloré 17g et un mélange Tylose 4% et colle de pâte (50/50).
Deuxième cartonnage avec du papier Bolloré 25g et un mélange Tylose 4% et colle de pâte (50/50).

Retrait des éléments contraignants :

L'étiquette est retirée après régénération des adhésifs par gel aqueux, doublée avec de l'intissé et mise sous poids. Les pièces de papier kraft collées à divers endroits du revers ont également été retirées mécaniquement.



Après nettoyage

Nettoyage:

Le revers de la toile a été nettoyé avec un gel aqueux.



Nous avons tamponné la surface avec du papier buvard afin de la sécher sous poids.

Refixage général par le revers :

De la colle d'esturgeon à 4% a été appliquée sur l'ensemble de la toile par diffusion à chaud.

Concernant les déchirures : pour certaines, un collage bord à bord était suffisant. Pour deux lacunes, nous avons dû réaliser des incrustations collées sur les bords par un adhésif vinylique (Evacon). Ces incrustations ont été consolidées par des pièces arrondies d'intissé encollé au Plextol.



Incrustation

Collage fil à fil sur la grande déchirure

Collage bord à bord



Pour la grande déchirure verticale et la petite déchirure en angle droit, nous avons eu recours à un collage fil à fil renforcé par la pose de pontage. Le pontage a été effectué de deux techniques différentes : nous avons posé des languettes d'intissé imprégnées au Plextol sur la déchirure à angle droit. L'adhésif a été réactivé à l'acétate d'éthyle.

Nous avons utilisé des languettes de monofilament que nous avons thermocollées (Beva).



Ce pontage a été protégé par une longue bande d'intissé thermocollée.



La toile est renforcée par une gaze fixée à la colle de pâte puis décartonnée pour vérifier l'état de surface avant de procéder au doublage de la toile.



Décrassage

Cette opération s'est déroulée avant celle du doublage. Le premier cartonnage a été retiré afin de retourner la toile qui a été maintenue par des bandes de papier kraft collés sur ses bords. Les résidus de colle qui pouvaient encore se trouver sur la face ont été ôtés en passant une éponge humide sur toute la surface, ce qui a permis de réaliser un premier décrassage de la face.



A gauche, zone non encore
décrassée ; à droite, zone
décrassée

Doublage :

Nous avons de nouveau cartonné la face afin de la protéger lors de l'opération de doublage. Sur la gaze, nous avons posé une couche intermédiaire d'intissé appliquée avec un mélange de Plextol / Tylose (50/50). La toile de doublage a été montée sur un bâti extensible, préencollée avec du Plextol dilué puis recouverte d'une couche d'adhésif (Plextol / Tylose) pour le doublage.

Une couche du même adhésif a également été appliquée sur le revers de la toile d'origine. Les deux toiles ont ensuite été collées par contact à froid.



Après 24 heures de séchage, la couche picturale est décortonnée.



L'ensemble a été remonté sur le châssis d'origine au moyen de semences clouées de manière régulière sur les chants de la toile. Des agrafes ont été ajoutées à l'arrière pour maintenir les bords de la toile de doublage.



L'étiquette qui était collée à l'arrière de la toile a été placée entre deux feuilles d'intissé, sous un poids, pour retrouver une certaine planéité puis déposée dans une enveloppe en film mylar pour être solidaire du châssis.

Photo face et revers du tableau après intervention :



Dos protecteur (intervention alexie Lantenois) : Carton neutre (cartons non acide) découpé selon les écharpes à chaque coin. Trois vis et rondelles sur chaque montant. Pose d'une petite lanière de préhension sur le montant supérieure au centre.